

Société Petro-Canada—Loi

Autrement dit, les contribuables, soit la majorité d'entre nous, devrions fournir les fonds pendant qu'un petit groupe d'hommes d'affaires privés auraient le contrôle des projets. Préférentiellement des projets d'envergure. Le gouvernement libéral a fait sienne cette doctrine dans son plan de sécurité énergétique. Pour certains projets, le gouvernement fournira 93 p. 100 des frais d'exploration tout en se contentant d'une participation minoritaire de 25 p. 100. Grâce au nouveau système de subventions, les contribuables verseront quatre fois plus que les sociétés pour explorer les terres du Canada, mais leur participation ne dépassera pas le quart des actions.

Ce premier bill constitue un écran de fumée dressé par les libéraux sans doute pour ébranler la position des conservateurs vis-à-vis Petro-Canada. Mais prenez toute la politique libérale. Il n'est pas facile de s'en débarrasser, même si elle est complètement dépassée.

● (1750)

Il faut examiner ce projet parce que, tout simplement, le Canadien moyen se fait doublement assommer par ce programme. Les consommateurs de ma circonscription paient actuellement 40c. le litre, contre 37c. à Blaine, dans l'État de Washington. Aux termes du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, appelé PESP, le contribuable va devoir allonger 6 milliards et demi de dollars aux sociétés pétrolières au cours des cinq prochaines années. Avec l'assurance-maladie qui bat de l'aile et les frais de scolarité qui augmentent, le gouvernement libéral a décidé, dans sa grande sagesse, de distribuer de l'argent à la brouette à ces pauvres sociétés pétrolières. Si j'étais le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est actuellement à la Chambre, je m'inquiérais de ce genre de dépenses, surtout que, comme je l'ai signalé l'autre jour, nous ne sommes pas sûrs que nos rentrées d'argent seront suffisantes. Certains des crédits alloués aux subventions du PESP proviendront des recettes générales, soit, en dernier ressort, du budget du ministre.

Il me semble, monsieur l'Orateur, que Dome Petroleum a réalisé un beau coup, non pas en forant dans la mer de Beaufort, mais bien ici, à Ottawa.

Une voix: Elle a foré sous le cabinet.

M. Waddell: Monsieur l'Orateur, ce système de concessions fiscales aux sociétés pétrolières n'a rien de nouveau. Les libéraux ont déjà utilisé le contribuable et le consommateur par le passé pour financer l'expansion des multinationales et le rachat de notre industrie énergétique. Dans aucun autre pays industrialisé, le secteur énergétique vital n'est à ce point contrôlé par des capitaux étrangers. En 1980, par exemple, le gouvernement fédéral a accordé plus de 4.3 milliards de dollars à l'industrie pétrolière en concessions fiscales, alors que les recettes provenant de l'impôt sur le revenu ne représentent que 2.1 milliards de dollars. Prenant la parole à l'Université de Toronto le 12 novembre 1980—je dois prononcer Toronto correctement, monsieur l'Orateur, au risque de passer pour un Torontois—le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a déclaré ceci:

Il est vrai que nous avons imposé de nouveaux impôts à l'industrie pétrolière. Les sociétés pétrolières s'en sont plaintes depuis la présentation du budget, mais je dois dire en toute honnêteté que leur situation ne s'était pas détériorée en 1980 par rapport à 1979, bien au contraire.

A mon sens, 1982, malgré tous les tollés que cela soulève, sera une année encore meilleure. Le revenu net du nouveau

pétrole était de \$7.19 aux termes du Programme énergétique national d'octobre 1980. Après l'accord de septembre 1981, il est passé à \$16.73. Ces chiffres proviennent des propres services du ministre. Le revenu net est donc assez important.

Le taux d'imposition nominal des sociétés pétrolières est censé être de 36 p. 100, monsieur l'Orateur. Cependant, étant donné les concessions fiscales accordées à cette riche industrie, son taux d'imposition réel n'a été que de 10 p. 100 entre 1974 et 1980. Par contre, en 1980, un contribuable marié, avec deux enfants, ayant un revenu gagné de \$25,000, était imposé à 18 p. 100 sur le revenu. Il aimerait bien protester également, mais il n'a ni les pouvoirs, ni la richesse ni les moyens publicitaires des sociétés pétrolières. En 1977 et 1980, les concessions fiscales accordées par le gouvernement fédéral au secteur des ressources se sont élevées à plus de 13 milliards de dollars; l'impôt sur le revenu prélevé n'a été que de cinq milliards. Je ne cite pas ces chiffres à la légère, ils proviennent de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier.

La question se pose alors: pourquoi avoir accordé tant de concessions fiscales par le passé? La réponse est simple, monsieur l'Orateur: pour assurer la sécurité énergétique, comme ce bill et les sept autres bills vont le faire. Mais regardez ce qui se passe. Alors qu'on nous avait raconté, au début des années 70, que nous avions suffisamment de pétrole pour 300 ans, ce qui nous permettait d'en exporter aux États-Unis, voilà que nous en manquons et que nous pourrions bien devoir payer le litre d'essence plus cher que le prix mondial. Je me demande donc où nous allons.

M. Miller: Nous allons encore nous faire siphonner.

M. Waddell: Mon collègue dit que nous allons nous faire siphonner. Au cours d'une réunion du Syndicat du blé, à Mozart, en Saskatchewan, en 1953, alors que le CP prétendait que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau le menait à la faillite, un agriculteur du nom de Johnny Grimson traita les dirigeants du CP de «siphonneurs» et leur président de «siphonné». On doit cette expression à la vieille habitude de siphonner l'essence contenue dans les barils laissés dans les champs près des tracteurs et, bien sûr, on accusait le CP de saigner à blanc les céréaliculteurs. Par conséquent, rien n'a vraiment changé. A force de siphonner l'argent des autres, on finit par devenir siphonné soi-même. Que Bob et Dough McKenzie me pardonnent, mais n'est-ce pas exactement ce que fait le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

Des voix: Bravo!

M. Thacker: Vous êtes sa prochaine victime.

M. Waddell: Il vide nos poches pour renflouer les sociétés pétrolières sous forme de subventions. Il est complètement siphonné; car il n'a pas tiré la leçon de la récente crise énergétique.

Monsieur l'Orateur, les nouvelles subventions doivent en principe, aider l'industrie à trouver de nouveaux gisements de pétrole pour assurer notre sécurité énergétique, notre avenir.

M. Lalonde: Pourquoi ne parlez-vous pas du bill?

M. Waddell: Si le ministre veut bien attendre, il verra le rapport avec son bill sur Petro-Canada. Jack Gallagher, le président de Dome Petroleum...

M. Dingwall: Votre ami.